



LE MARIAGE

UN PROJET D'AMOUR ET DE VIE

*Amour d'un homme et d'une femme.
Alliance de Dieu avec un couple.*

— Livret destiné aux acteurs pastoraux en situation de rencontre de couples non mariés —



JÉSUS S'OFFRE À NOUS POUR RENDRE NOTRE VIE PLUS BELLE, PLUS GRANDE EN ÉTANT UNI À LUI.

 De nombreux couples ignorent ce projet d'Amour de Dieu pour eux.

Dans nos activités pastorales, nous avons régulièrement l'occasion de rencontrer des adultes qui vivent en couple sans être mariés religieusement (vie maritale, PACS, mariage civil). Ils demandent le baptême pour un enfant ou pour eux-mêmes, leurs enfants sont au caté ou préparent un sacrement, certains vivent un deuil. **Autant d'occasions privilégiées pour parler du sens de la vie et de Celui qui donne sens à la vie.**

 Si nous ne leur proposons pas le mariage chrétien, qui le fera ?

Le pape François nous y encourage :

« Les jeunes baptisés doivent être encouragés à ne pas hésiter devant la richesse que le sacrement du mariage procure à leurs projets d'amour, forts du soutien qu'ils reçoivent de la grâce du Christ et de la possibilité de participer pleinement à la vie de l'Église ». La tiédeur, toute forme de relativisme, ou un respect excessif quand il s'agit de le proposer seraient un manque de fidélité à l'Évangile et également un manque d'amour de l'Église envers ces mêmes jeunes. Amoris Laetitia n° 307



 Page 3



Pour compléter ce livret, vous trouverez des références aux **Orientations diocésaines pour la préparation au mariage** éditées par les Services diocésains de la Pastorale des familles, du Catéchuménat et l'Officialité du diocèse de Nantes, téléchargeable via le code QR ou disponible sur demande auprès de la pastorale des familles.

Dans nos activités pastorales, nous avons régulièrement l'occasion de rencontrer des adultes qui vivent en couple sans être mariés religieusement (vie maritale, PACS, mariage civil). Ils demandent le baptême pour un enfant ou pour eux-mêmes, leurs enfants sont au catéchisme, préparent un sacrement, participent à la vie d'un mouvement ou d'une aumônerie... Autant d'occasions privilégiées pour parler du sens de la vie et de Celui qui donne sens à la vie, autant d'occasions de proposer ce projet d'amour de Dieu pour eux qu'est le sacrement du mariage. Merci au Service diocésain du catéchuménat, au Service diocésain de la pastorale des familles et à l'Officialité diocésaine d'avoir réalisé ce document et le flyer qui l'accompagne. Je souhaite qu'ils puissent aider les paroisses à oser proposer le sacrement du mariage et à permettre ainsi à de nombreux couples de vivre de la grâce de l'Esprit, en témoins fidèles de l'amour de Dieu pour l'Église et le monde.



+ Laurent Percerou, évêque de Nantes

VOUS AVEZ DIT " MARIAGE " ?

Le mariage

Le mariage est « une communauté de vie et d'amour » (Concile Vatican II).

« Choisir le mariage (...), exprime la décision réelle et effective de faire converger deux chemins en un unique chemin, quoiqu'il arrive et face à n'importe quel défi. »

Amoris Laetitia n° 132

Dans le code civil, cela se traduit notamment dans l'article 212 : « Les époux se doivent mutuellement respect, fidélité, secours, assistance. »



Dieu : un modèle d'Amour pour notre couple

Dans le mariage chrétien, les époux choisissent de s'aimer d'un amour qui ressemble à celui du Christ pour les hommes et pour son Église. Dieu qui a envoyé son Fils, Jésus, pour vivre l'Amour définitif pour nous jusqu'au don de sa vie.

Le mariage, une vocation

« Le mariage, c'est une vraie vocation, comme le sont le sacerdoce et la vie religieuse. Deux chrétiens qui se marient ont reconnu dans leur histoire d'amour l'appel du Seigneur, la vocation à faire de deux, homme et femme, une seule chair, une seule vie. Et le Sacrement du mariage enveloppe cet amour avec la grâce de Dieu, il l'enracine en Dieu même. Avec ce don, avec la certitude de cet appel, on peut partir en sécurité, on n'a peur de rien, on peut tout affronter, ensemble. » Pape François

 L'engagement des époux repose sur 4 piliers :



La liberté du consentement

Dieu nous veut libre. Il nous offre son Amour, mais nous sommes libres de l'accueillir ou non.



Se marier doit être un choix libre. Rien n'y oblige.



La fidélité de l'engagement

Dieu est toujours présent à nos côtés, Père fidèle.



Se marier, c'est choisir d'être fidèle à notre engagement et à notre conjoint.



La fécondité de l'amour

Dieu nous offre un modèle pour « vivre en grand », pour porter du fruit.



Dans le mariage, les époux sont ouverts à la vie en accueillant des enfants et en étant ouverts aux autres.



L'indissolubilité du lien

Dieu a fait Alliance en Jésus-Christ avec les hommes. Cette Alliance est définitive, il ne la reprend pas.



Dans le mariage chrétien, les époux aussi s'engagent de manière définitive.

 Si l'un des piliers est absent au moment du mariage, ce dernier est invalide.

Le mariage-sacrement peut être célébré :

- pour lui seul (bénédiction),
- au cours d'une eucharistie.

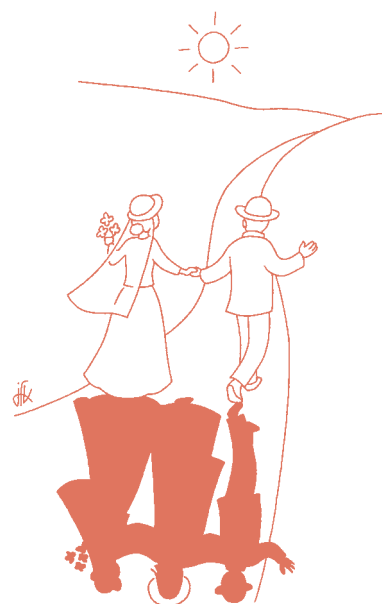
Dieu : une Présence indéfectible dans notre couple

« Je suis la vigne, vous êtes les sarments. Celui qui demeure en moi et en qui je demeure porte beaucoup de fruit, car sans moi vous ne pouvez rien faire. » Jean, 15,5

 Un mariage pour toujours, c'est un « sacré » engagement... ! Un engagement « sacré » que le Seigneur nous aide à vivre.

• **Par sa Parole :**

- Lors de la célébration du mariage : on commence par écouter la Parole de Dieu choisie par les époux, qui révèle « le sens de l'amour et du mariage ».
- Chaque jour : en écoutant la Parole de Dieu, les époux chrétiens reçoivent une force pour tenir leur engagement.



- **Par les sacrements :**

- Lors de la célébration de mariage, la bénédiction solennelle invoque l'Esprit Saint pour qu'il aide les époux dans :
 1. la construction de leur couple chaque jour « à l'exemple du Christ »,
 2. l'accueil et l'accompagnement de la vie,
 3. la participation à « la construction d'un monde plus juste et fraternel ».
- Chaque jour, par la prière et en vivant des sacrements de l'eucharistie et de la réconciliation.


Pourtant, le sacrement de mariage n'est pas une formule magique, une assurance tous-risques. Dieu nous promet une « vie en grand » mais il a besoin de notre coopération.

« Le mariage ne peut se comprendre comme quelque chose d'achevé. L'union est réelle, elle est irrévocable, et elle a été confirmée et consacrée par le sacrement de mariage. Mais en s'unissant les époux deviennent protagonistes, maîtres de leur histoire et créateurs d'un projet qu'il faut mener à bien ensemble. »

Amoris Laëtitia n° 218

C'est pour cela que l'Église demande aux fiancés de participer à une préparation pour découvrir ou approfondir :

- Ce projet d'Amour que Dieu a pour chacun de nous.
- L'engagement dans le mariage chrétien.
- Des outils pour mieux vivre les relations humaines.

 **Prendre soin du couple :
une responsabilité
permanente
de chaque conjoint.**



→ **Pages 18 à 25**



LE MARIAGE, UN DÉPLOIEMENT DE NOTRE BAPTÊME

« Le baptême est le signe que Dieu nous a rejoints sur notre route, qu'il embellit notre existence et qu'il transforme notre histoire en une histoire sainte. » Saint Jean-Paul II



Cette Alliance, Dieu la renouvelle dans tous les sacrements. Lorsqu'on est baptisé, on est incorporé à la famille des chrétiens, **Dieu fait Alliance avec nous et nous donne son Amour de manière totale et définitive.**

Suivre Jésus, c'est accepter de se laisser transformer dans tous les aspects de notre vie, accepter qu'il remplisse aussi de Son Amour notre vie de couple, qu'il la fortifie.

Le mariage n'est pas une norme à respecter mais bien un chemin de croissance, un lieu de déploiement de notre baptême.

 **Dans le sacrement de mariage, c'est notre amour que l'on plonge en Dieu.**

« L'alliance matrimoniale, par laquelle un homme et une femme constituent entre eux une communauté de toute la vie, ordonnée par son caractère naturel au bien des conjoints ainsi qu'à la génération et à l'éducation des enfants, a été élevée entre baptisés par le Christ Seigneur à la dignité de sacrement. C'est pourquoi, entre baptisés, il ne peut exister de contrat matrimonial valide qui ne soit, par le fait même, un sacrement. » Canon 1055 du Code de Droit canonique

PROPOSER LE MARIAGE CHRÉTIEN

ACCUEILLIR - ACCOMPAGNER - TÉMOIGNER

« Les Pères [synodaux] se sont également penchés sur la situation particulière d'un mariage seulement civil ou même, toute proportion gardée, d'une pure cohabitation où « quand l'union atteint une stabilité consistante à travers un lien public, elle est caractérisée par une affection profonde, confère des responsabilités à l'égard des enfants, donne la capacité de surmonter les épreuves et peut être considérée comme une occasion à accompagner dans le développement menant au sacrement du mariage. » *Amoris Laetitia* n° 293

« Une occasion à accompagner » comme Jésus avec les témoins d'Emmaüs.

« Comme ils parlaient et discutaient ensemble, Jésus lui-même les rejoignit et fit route avec eux. » Luc, 24,15

Jésus marchant avec des disciples sur le chemin d'Emmaüs, tableau de Robert Zund. Image Wikimedia



Accueillir

« Dieu dit : N'approche pas d'ici ; ôte tes sandales de tes pieds, car le lieu où tu te tiens est une terre sacrée. » Exode 3,5

- Rejoindre les couples qui nous sont envoyés dans la réalité de leurs vies. Qui sont-ils ? Quelles sont leurs joies, leurs difficultés, leur quotidien ?
- Regarder avec amour et tendresse ces enfants que Dieu aime.



Page 10

Accompagner

« De quoi discutiez-vous en chemin ? » Luc, 24,17

- Les aider à mettre en lumière ce qui, dans leur vie, est déjà dans le plan de Dieu : une demande de sacrement, un engagement (PACS ou mariage civil), des enfants, des engagements au service des autres...
- Accompagner leurs pas avec vérité, patience et miséricorde.
- Faire route ensemble car nous sommes tous en chemin : vivre la fraternité.
- Les aider à mettre des mots sur ce qu'ils attendent de l'Église aujourd'hui.
- Quelle étape de croissance est possible pour eux aujourd'hui ?



Page 12

Témoigner

« Les hommes ont plus besoin de témoins que de maîtres. Et lorsqu'ils suivent des maîtres, c'est parce que ces derniers sont devenus des témoins. » Paul VI

Favoriser des occasions de rencontres avec :

→ **Des couples mariés religieusement**

Parler avec eux de leurs joies et de leurs difficultés dans leur quotidien, de leur manière de les dépasser en s'appuyant sur le Seigneur, de la force qu'ils trouvent dans la fidélité à leur sacrement de mariage.

→ **Des baptisés ou des convertis**

Parler avec eux de leur chemin de foi, de leur relation à Dieu, de ce que Sa présence change dans leur vie.

👉 Être baptisé, être marqué par le Christ, comment cela se traduit-il dans le concret de nos vies ? Avec nos voisins, nos collègues, nos enfants, et... notre conjoint ?



Page 14

POUR EN PARLER SIMPLEMENT CRÉER DES OCCASIONS

→ Une soirée « Saint Valentin » avec les couples qui demandent un « service » à l'Église :

- Célébrer l'amour humain et mettre en valeur ce qu'il y a de divin dans leur amour.
- Parler du chemin de « vie en grand » que propose le Christ.

→ Une rencontre sur les 7 sacrements

- Découverte des 7 sacrements et la place particulière du baptême.
- Quels sacrements ont-ils reçu ? Et dans leur famille (parents, enfants...) ?
- Comment comprennent-ils l'articulation entre les sacrements : ceux de l'initiation et les autres.
- Permettre de percevoir que le sacrement du mariage est un déploiement du baptême.

→ Une rencontre avec l'équipe de préparation au mariage de la paroisse

- Écouter des témoignages de couples qui durent : leurs joies, leurs difficultés, la force qu'ils trouvent dans leur sacrement de mariage.
- Les écouter s'exprimer sur leur relation à l'engagement dans la durée.
- Présenter le sens du mariage chrétien comme la réponse d'un homme et d'une femme au projet d'amour de Dieu pour eux (pas une obligation morale ou sociale).

→ Échange sur leur vie de couple et de famille

- Qu'est-ce qui est beau dans notre vie de couple, de famille ? Quelles sont nos joies ?
- En quoi notre vie de couple, de famille rejoint l'appel à l'amour porté par le Christ ?
- Comment la foi chrétienne peut-elle soutenir notre vie de couple, notre vie de famille ?

→ Pour les accompagnateurs

- Méditer et échanger sur les témoins d'Emmaüs (Luc 24)
- Échanger sur ce qui nous fait nous engager (dans le mariage, dans un service en église ou dans la société).



QUE FAUT-IL POUR SE MARIER RELIGIEUSEMENT ?

- ✓ Que chaque conjoint choisisse :
 - ✓ De s'engager librement l'un envers l'autre pour toute la vie,
 - ✓ D'être fidèle à son engagement et à son conjoint,
 - ✓ De porter du fruit en accueillant des enfants et en étant ouvert au monde,
 - ✓ De prendre soin de son conjoint dans la globalité de sa personne : un chemin vers la sainteté.
- ✓ Que l'un des conjoints soit baptisé dans l'Église catholique et, si possible, confirmé. Si l'un des conjoints n'est pas baptisé, une dispense pour disparité de culte permet de se marier en respectant la croyance de l'autre.
- ✓ 2 témoins majeurs.



« Peuvent contracter mariage tous ceux qui n'en sont pas empêchés par le droit. »

Canon 1058 du Code de Droit canonique

DES CAS PARTICULIERS PEUVENT SE PRÉSENTER

Il conviendra de regarder précisément chaque situation car elle est unique (exemple : lorsqu'un des conjoints a déjà été marié...).

Les services diocésains de la **Pastorale des familles**, du **Catéchuménat** et **l'Officialité** sont disponibles pour vous guider.

SI NOUS NE LEUR PROPOSONS PAS LE MARIAGE CHRÉTIEN, QUI LE FERA ?



**Le diocèse met à votre disposition ce document à offrir
pour inviter à réfléchir au mariage chrétien.**

Sur demande auprès du service de la pastorale des familles ou du service du catéchuménat.

« Jésus a regardé avec amour et tendresse les femmes et les hommes qu'il a rencontrés, en accompagnant leurs pas avec vérité, patience et miséricorde, tout en annonçant les exigences du Royaume de Dieu. »

Amoris Laëtitia n° 60





**Service diocésain
du catéchuménat**

7 chemin de la Censive
du Tertre - 44300 NANTES
Tél. 02 49 62 22 56 /
06 89 97 29 44
catechumenat44@nantes.cef.fr

**Service diocésain de la
pastorale des familles**

7 chemin de la Censive
du Tertre - 44300 NANTES
Tél. 02 49 62 22 40 /
06 600 600 74
pastorale.familiale@nantes.cef.fr

**Officialité /
Chancellerie**

7 rue Cardinal Richard
BP 52204
44322 NANTES cedex 3
Tél. 02 40 76 22 00
chancellerie@ad-nantes.org